



PNUE

SAICM/ICCM.2/5/Add.1



**Approche stratégique
de la gestion internationale
des produits chimiques**

Distr. : Générale
28 avril 2009

Français
Original : Anglais

Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Deuxième session

Genève, 11-15 mai 2009

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale
des produits chimiques : ressources financières et techniques pour la mise en œuvre**

**Rapport du Conseil exécutif du Programme de démarrage rapide
sur la Conférence internationale sur la gestion des produits
chimiques à sa deuxième session**

Additif

**Supplément au rapport du Conseil exécutif du Programme de
démarrage rapide présenté à la Conférence internationale sur la
gestion des produits chimiques à sa deuxième session****

1. Le rapport du Conseil exécutif du Programme de démarrage rapide soumis à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa deuxième session et publié sous la cote SAICM/ICCM.2/INF/30, a été établi entre mai et décembre 2008 et adopté par le Conseil exécutif à sa quatrième réunion. Il tient compte des informations disponibles en novembre 2008, notamment pour ce qui est du niveau des contributions et de la situation des projets de fonds d'affectation spéciale. Le présent additif fournit des informations actualisées pour couvrir la période allant de novembre 2008 à avril 2009. Des données détaillées supplémentaires sur le fonctionnement du Programme de démarrage rapide figurent dans le document SAICM/ICCM.2/INF/30/Add.1.
2. Outre les réunions mentionnées dans le rapport, le Comité de mise en œuvre du Fonds d'affectation spéciale a tenu sa septième réunion les 16 et 17 avril 2009 à Genève, laquelle a été présidée par M. Robert Visser de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La quatrième réunion du Comité exécutif a eu lieu les 23 et 24 avril 2009, à Genève.
3. Depuis 2006, le Fonds d'affectation spéciale a reçu des annonces de contributions pour un montant total d'environ 19 313 000 dollars. Dans le cadre des six cycles de demandes de subventions menés à ce jour, le Comité de mise en œuvre du Fonds d'affectation spéciale a approuvé des projets

* SAICM/ICCM.2/1.

** La version intégrale du rapport est disponible en anglais uniquement sous la cote SAICM/ICCM.2/INF/30. L'introduction et le résumé analytique sont néanmoins disponibles dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sous la cote SAICM/ICCM.2/5.

K0951682

070509

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

d'une valeur de 16 019 986 dollars.¹ En outre, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) prélève des frais d'administration de 5 % pour couvrir ses frais de fonctionnement. Ces frais s'élèveront à environ 796 000 dollars net de tout décaissement. En date d'avril 2009, le solde approximatif du Fonds d'affectation spéciale, compte tenu du paiement futur des annonces de contributions reçues, est d'environ 2 506 000 dollars, dont 2 242 000 dollars sont réservés pour des projets concernant la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, conformément à un accord de financement avec la Commission européenne. En date d'avril 2009, les contributions financières et en nature quantifiées déclarées s'élevaient à un total de 23 690 400 dollars. Des contributions supplémentaires en nature ont également été apportées, en temps de personnel et autres ressources visant à faciliter la mise en œuvre de programmes et de projets.

4. Dans le cadre des six cycles de demandes de subventions auprès du Fonds d'affectation spéciale, le secrétariat a reçu 185 propositions de projet. Après examen par le secrétariat des demandes de subventions afin de vérifier leur exhaustivité et leur recevabilité, le Comité de mise en œuvre du Fonds d'affectation spéciale a approuvé 151 projets. Le Comité a approuvé 82 projets pour un financement total d'environ 16 019 986 dollars. De plus, le Comité de mise en œuvre a recommandé que 51 projets soient élaborés de manière plus poussée puis soumis à nouveau. Les projets approuvés seront mis en œuvre par 74 gouvernements et 12 organisations de la société civile, et des activités liées à ces projets seront menées dans 76 pays, dont 35 pays les moins avancés et petits États insulaires en développement.

5. Les projets des premier et deuxième cycles de demandes de subventions progressent, et plusieurs projets du premier cycle sont presque terminés. Quelques projets du premier cycle ne pourront être achevés à temps et dans ces cas des extensions ont été demandées. La plupart des projets approuvés dans le cadre des deuxième et troisième cycles ont commencé et progressent conformément à leurs plans de travail et objectifs.

6. Au moment de l'établissement du présent additif, 46 des 74 projets approuvés dans le cadre des cinq cycles de demandes de subventions étaient mis en œuvre conformément aux accords correspondants, quatre projets dont le Service Substances chimiques du PNUE était l'organisme d'exécution ne nécessitaient pas d'accord entre le PNUE et le gouvernement ou l'organisation bénéficiaire et 24 projets demeuraient en suspens en attente de la conclusion d'un accord de mise en œuvre. Pour trois des projets de la dernière catégorie, des accords avaient été signés par le PNUE et adressés aux organismes d'exécution et aux candidats pour signature. Des projets d'accord pour neuf autres projets avaient été élaborés et étaient en attente d'une réponse des organismes d'exécution ou des gouvernements. Trois autres accords étaient en cours d'élaboration et des accords concernant neuf autres projets étaient en suspens sous réserve du résultat des consultations sur des modèles d'instruments juridiques entre le PNUE et les organismes d'exécution (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Organisation mondiale de la santé (OMS)). Les consultations avec le PNUD avaient permis de conclure un accord récent sur un modèle d'instrument juridique à utiliser pour les projets en attente alors que les consultations avec l'OMS avaient avancé mais n'étaient pas encore achevées. Pour huit projets approuvés dans le cadre du sixième cycle de demandes de subventions, les modalités de gestion du projet devraient être approuvées fin 2009, sous réserve de la confirmation des approbations conditionnelles des projets.

7. De 2007 à 2009, des progrès importants ont été accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le plan d'activités du Programme de démarrage rapide adopté par le Conseil exécutif en 2007 (voir document SAICM/ICCM.2/INF/24). Les fonds collectés pour l'année 2007 atteignaient 7 678 000 dollars, excédant l'objectif fixé qui s'établissait entre 6,3 et 6,6 millions de dollars. Les annonces de contributions pour 2008 atteignaient 5 342 000 dollars, soit un peu moins que l'objectif qui se situait entre 6,6 et 7,25 millions de dollars. Les annonces de contributions reçues pour 2009 s'élèvent à ce jour à 386 000 dollars. Le montant fixé pour 2009 s'établit entre 6,9 à 7,9 millions de dollars. En 2006-2009, 60 % des donateurs ont apporté plus d'une contribution au programme, atteignant l'objectif fixé dans le plan à cet égard. Deux nouveaux donateurs ont contribué au Fonds d'affectation spéciale en 2009, outre quatre nouveaux donateurs en 2007 et deux en 2008. La base des donateurs n'a pas encore été élargie complètement aux organisations non gouvernementales et à l'industrie.

¹ Ce montant comprend 1 966 262 dollars pour la première demande de subventions, 1 861 841 dollars pour la deuxième demande de subventions, 2 232 155 dollars pour la troisième demande de subventions, 3 888 505 dollars pour la quatrième demande de subventions, 4 071 489 dollars pour la cinquième demande de subventions et 1 999 734 dollars pour la sixième.

8. Le Fonds d'affectation spéciale a déjà fourni un appui à 35 pays les moins avancés et petits Etats insulaires en développement pour un total qui avait été fixé à 57 ainsi qu'à 74 pays en développement et pays à économie en transition pour un total fixé à 95. Depuis l'adoption du plan d'activités, le Comité de mise en œuvre du Fonds d'affectation spéciale a atteint son objectif consistant à décaisser 100 % des fonds disponibles lors de chaque cycle de financement, y compris en approuvant des projets pour la société civile pour des montants allant jusqu'à 10 % des fonds disponibles pour chaque cycle.
